

Projet de Programme d'actions 2020-2022

Contrat de Rivière Senne ASBL

Numéro de l'action	Intitulé Action	Description de l'action	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Thème DCE	Thème PGRI	Thème hors-DCE-PGRI	Sous-Thème hors-DCE-PGRI
120	Mettre à disposition de la population un listing des autorités à contacter en cas de pollution	informer la population via le site internet, facebook, le bulletin communale, etc des numéros utiles en cas de pollution	Manage		Pollutions historiques et accidentelles			
121	Prévenir les administrations compétentes, les communes en aval, les gestionnaires, ou les acteurs concernés en cas de pollution de cours d'eau	Prévenir les administrations compétentes, les communes en aval, les gestionnaires, ou les acteurs concernés en cas de pollution de cours d'eau	Soignies		Pollutions historiques et accidentelles			
122	Surveillance et vigilance concernant la qualité des cours d'eau	Identification de pollutions et relais vers les autorités compétentes	FPPS		Pollutions historiques et accidentelles			
123	Procédure en cas de pollution de cours d'eau	Elaboration d'une méthodologie spécifique en collaboration avec les partenaires concernés.	CC du CRSenne		Pollutions historiques et accidentelles			